

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 17 juillet 2024

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 4262994

Cette annonce a été mise en ligne le **19/07/2024** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **CALVADOS**



P. FEREY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AGRIAL REASSURANCE

Forme : société anonyme à conseil d'administration

Siège social : 4 rue des Roquemonts 14000 CAEN

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays, dans la mesure où ces opérations se rattachent à la couverture de risques de la société AGRIAL et de toutes les sociétés sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce :

1. La réalisation d'opérations de réassurance ou de rétrocessions de toutes natures, sur la branche non-vie R1 et en tous pays ;
2. La reprise sous quelque forme que ce soit, de contrats ou engagements de réassurance de toute compagnie, société, organisme, entreprise ou association française ou étrangère et la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement se rapportant à ces activités ;
3. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie ou de ses primes d'assurances, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux ;
4. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital : 5 000 000,00 euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions sous la forme d'une inscription nominative à son nom dans les comptes de la Société.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Commissaire aux comptes : le cabinet GRANT THORNTON, société par actions simplifiée au capital de 2 297 184 €, dont le siège social est situé à Neuilly-sur-Seine (92200), 29 rue du Pont, immatriculée au registre au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 632 013 843

Administrateurs : Monsieur Ludovic SPIERS, domicilié à CARENTAN-LES-MARAIS (50500), 16 rue des Ecoles, Saint Come du Mont ; Monsieur Bernard GUILLARD, domicilié à BEAUVOIR (50170), Le Pas au Bœuf ; Monsieur Mickaël LAMY, domicilié à GENNES-VAL DE LOIRE (49350), 3 la Lande.

Président du Conseil d'administration : Monsieur Ludovic SPIERS, domicilié à CARENTAN-LES-MARAIS (50500), 16 rue des Ecoles, Saint Come du Mont.

Directeur Général : Monsieur Yves JACOBS, domicilié à CAEN (14000), 49 rue du Milieu.

Directeur Général Délégué : Monsieur Damien LOISEL, domicilié à CAEN (14000), 21 rue de la Miséricorde.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Caen.

Pour avis